Employeur de choix | Cégep Sherbrooke

Offre d'emploi

Personnel enseignant

Techniques de santé animale

Responsabilités

- Écriture des plans de cours et des plans cadres
- Préparation des activités d'apprentissage
- Prestation de cours
- Évaluation et correction des travaux des personnes étudiantes
- Support individuel aux personnes étudiantes
- Participation active à la vie départementale
- Élaboration, implantation et actualisation du programme

Avantages

Assurances collectives complètes *

4 ou 8 semaines de vacances *

Accès à un fonds de pension

Congés fériés, familiaux et maladies

Allocation pour le perfectionnement

Horaire flexible favorisant la conciliation travail-famille-loisirs

Activités récréatives, sportives et sociales

Milieu de travail pétillant

Partenariat avec la Société de Transport de Sherbrooke (STS)

** Certaines conditions s'appliquent*

Imaginons la suite

Numéro de référence : TSA08

Entrée en fonction : Session d'hiver 2027

Date limite pour postuler : 7 décembre 2026, 8h

IMAGINE

Pour postuler :

Toute personne intéressée doit compléter son profil et joindre son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au format Word ou PDF.

Notez qu'un processus de sélection incluant une entrevue, des tests pratiques et un test de français écrit sera mis en place pour évaluer les candidatures. Il est à noter que la réussite de ces évaluations constitue un préalable à l'accès à la banque de candidature.

N.B. Cette offre est assujettie à un programme d'accès à l'égalité en emploi visant les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

POSTULER

Détails de l'emploi

Salaire

De 57 484 $ à 110 711 $ par année, selon l'expérience et le niveau de formation et au prorata de la tâche

Statut de l'emploi

Non permanent à temps partiel

Entrée en fonction prévue

Session d'hiver 2027

Tâches à pourvoir

- **Tâche à 69 % :**
  - Imagerie médicale
    horaire : 14 heures par semaine (mardi au vendredi)
- **Tâche à 56 % :**
  - Soins dentaires – partie pratique seulement
    horaire : 12 heures par semaine (lundi matin, mardi journée complète et vendredi matin)

Veuillez noter que tous nos cours sont en **présentiels** et que les horaires ne peuvent pas être modifiés.

Exigences

Aucune formation en pédagogie requise!

Scolarité :

- Doctorat en Médecine vétérinaire (DMV)

Autres exigences :

- Expérience récente dans la discipline enseignée
- Être membre en règle de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ)
- Une préférence sera accordée aux personnes possédant une formation en pédagogie ou de l'expérience en enseignement